

Compte rendu du Conseil Municipal

Du 16 décembre 2014

Le seize décembre deux mille quatorze, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de Coët-Roz, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire

Étaient Présents : Mmes Danielle CORNET - Claudie MAHE - Muriel MAHE - Margareth ABOT - Annie PRIOUX-TERRIENNE - Roselyne DAUFFY - Tiphaine TEHERY - Vanessa LEBEAU - Angélique BLANCHARD - Marie-Christine BRIAND - Annaïg GICQUEL

MM. Paul LONGATTE - Stéphane POILVE - Armel MOYON - Sébastien SOURGET - Christian BURLLOT - Jean-Philippe LEVESQUE - Claude MEYE - Gabriel DUVAL - Mikaël COUTURIER - Arnaud GUIHENEUF - Michel MENARD - Denis RIMBERT

Excusés :

Mme Sylvie MORAND (qui avait donné procuration à M. Paul LONGATTE)

Mme Lucie LEGUEN (qui avait donné procuration à M. Arnaud GUIHENEUF)

Mme Vinciane SEKHRI (qui avait donné procuration à Mme Claudie MAHE)

Mme Jacqueline LEROUX-GUILLE (qui avait donné procuration à M. Michel MENARD)

M. Marc FOUCAULT (qui avait donné procuration à M. Claude MEYE)

M. Bernard CLOUET (qui avait donné procuration à M. Denis RIMBERT)

Secrétaire de Séance : Mme Tiphaine TEHERY

Sommaire

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2014

Information des décisions prises par le Maire

2014-109 Ouverture crédits d'investissements 2015

2014-110 Modification du règlement de Restauration Scolaire

2014-111 Demande de subvention DETR 2015

2014-112 Convention SYDELA/Participation au groupement d'achat pour la fourniture en gaz

2014-113 Décision modificative n°2/Budget Carré d'Argent

2014-114 Versement Indemnité de fonction/Receveur Principal

2014-115 Subventions ASEM Écoles Privées/Mise en place Temps d'activités Péri-scolaires (TAP)

2014-116 Mise en place d'une indemnité forfaitaire pour frais de déplacement/Agents itinérants

2014-117 Revalorisation des chèques 'déjeuner'

2014-118 Fixation taux de promotion/Mandature 2014-2020

2014-119 Modification du tableau des effectifs municipaux

2014-120 Approbation de la modification simplifiée du PLU/Règlement zone U article 10

2014-121 Modification délibération du 23 octobre 2014/Cession foncière FAM/Echange foncier La Chataigneraie

2014-122 Présentation du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable

2014-123 Convention partenariat GRDF/Mise en place de compteurs communicants

2014-124 Renouvellement Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017/CAF

2014-125 Adoption du Projet Educatif Territorial (PEDT)

2014-126 Convention Aide Spécifique Rythmes Educatifs (ASRE)/CAF

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55

Actualités des dossiers en cours

Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination d'un secrétaire de séance. Il est proposé de désigner Madame Tiphaine TEHERY pour assurer ces fonctions.

+++++

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2014

Mme Le Maire après avoir demandé si des observations sont à formuler met le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2014 aux voix. Il est adopté, avec observations, à l'unanimité.

+++++

Information des décisions prises par le Maire

Aucune information

+++++

FINANCES

2014-109 Ouverture crédits d'investissements 2015

Rapporteur : M. POILVE, Adjoint aux finances locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette

Chapitre	Intitulé	Budget 2014	Ouverture 2015 (25% budget 2014)
CHAPITRE 20	Immo.incorporelles	52 069 €	13 017 €
CHAPITRE 204	Subventions d'éqip.	434 541 €	108 635 €
CHAPITRE 21	Immo.corporelles	525 300 €	131 325 €
CHAPITRE 23	Immo. en cours	2 488 020 €	622 005 €
TOTAL		3 499 930 €	874 712 €

+++++

2014-110 Modification du règlement de Restauration Scolaire

Rapporteur : **M. POILVE, Adjoint aux finances locales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte la modification du règlement de la restauration scolaire

+++++

2014-111 Demande de subvention DETR 2015

Rapporteur : **M. POILVE, Adjoint aux finances locales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise Mme Le Maire à solliciter des subventions au titre de la DETR 2015 pour ces 2 projets.

+++++

2014-112 Convention SYDELA/Participation au groupement d'achat pour la fourniture en gaz

Rapporteur : **M. POILVE, Adjoint aux finances locales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour le gaz,
Autorise l'adhésion de la ville de Pontchâteau au groupement de commande ayant pour objet l'achat de gaz naturel et des services associés,
Autorise Mme le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement et les marchés correspondants issus du groupement de commandes pour le compte de la ville de Pontchâteau.

+++++

2014-113 Décision modificative n°2/Budget Carré d'Argent

Rapporteur : **M. POILVE, Adjoint aux finances locales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la décision modificative n°2 du Budget Carré d'Argent comme présenté ci-dessus

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
139148 – Subventions d'équipement	2 800.00	139141 – Subventions d'équipement	2 800.00
TOTAL	2 800.00	TOTAL	2 800.00

+++++

2014-114 Versement Indemnité de fonction/Receveur Principal

Rapporteur : **M. POILVE, Adjoint aux finances locales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Demande le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,
Accorde l'indemnité de conseil au taux de 100% par an,
Calcule cette indemnité selon les bases définies dans l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

2014-115 Subventions ASEM Écoles Privées/Mise en place Temps d'activités Périscolaires (TAP)

Rapporteur : **M. POILVE, Adjoint aux finances locales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte la prise en charge du coût salarial des ASEM des écoles Saint-Joseph et Notre Dame de Lourdes dans le cadre de la gestion de ces TAP (gratuité), soit pour l'année scolaire 2014/2015 :

- Ecole Saint-Joseph : 8 133.59 €
- Ecole Notre Dame de Lourdes : 2 051.15 €

RESSOURCES HUMAINES

2014-116 Mise en place d'une indemnité forfaitaire pour frais de déplacement/Agents itinérants

Rapporteur : **Mme Le Maire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte la proposition du Maire, suivant la répartition suivante :

Nombre de Kms parcourus	Indemnité forfaitaire versée
De 0 à 149 Kms	50 €
De 150 à 299 Kms	100 €
De 300 à 499 Kms	150 €
Au-delà de 500 Kms	210 €

Inscrit au budget les crédits correspondants.

2014-117 Revalorisation des chèques 'déjeuner'

Rapporteur : **Mme Le Maire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte la proposition du Maire, selon les conditions suivantes :

- Les bénéficiaires seront les agents titulaires, stagiaires, non titulaires dont le contrat de travail est supérieur à 3 mois continus, les contrats aidés et les apprentis,
- L'attribution sera mensuelle à raison d'un titre restaurant par jour travaillé pour un agent temps plein et au prorata du temps de travail pour les agents à temps non complet ou à temps partiel dans la limite de 5 titres par semaine. La périodicité de versement peut après une période d'observation être révisée.
- La valeur faciale du titre sera de 4 € avec une participation de 50 % pour la collectivité et de 50 % pour l'agent.
- La mise en place se fera à compter du 1er janvier 2015.

Autorise Mme le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Inscrit au budget les crédits correspondants.

2014-118 Fixation taux de promotion/Mandature 2014-2020

Rapporteur : **Mme Le Maire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte la proposition du Maire, d'instaurer pour l'année 2015, et pour toute la durée du mandat, un taux de promotion de 100 % pour tous les grades d'avancements des cadres d'emplois des catégories A, B et C. Elle précise toutefois que toute décision tiendra compte de la manière de servir de l'agent, de son investissement personnel dans son travail, notamment au travers de la formation et de l'entretien professionnel (ex-notation).

Inscrit au budget les crédits correspondants.

2014-119 Modification du tableau des effectifs municipaux

Rapporteur : **Mme Le Maire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte la proposition du Maire comme présenté,

Modifie le tableau des effectifs,

Inscrit au budget les crédits correspondants.

URBANISME

2014-120 Approbation de la modification simplifiée du PLU/Règlement zone U article 10

Rapporteur : **M. MOYON, Adjoint à l'Urbanisme**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'approuver le dossier de modification simplifiée du PLU n°6 tel qu'il est annexé à la présente délibération,

Dit que la présente modification fera l'objet, conformément à l'article R 123-25 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en Mairie pendant un mois et d'une mention dans un journal,

Dit que le dossier de la modification simplifiée n°6 du PLU sera tenu à la disposition du public à la Mairie de PONTCHATEAU aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Sous-Préfecture de Saint Nazaire,

Dit que la présente délibération et les dispositions résultant de cette modification sont exécutoires à compter de sa transmission en Préfecture et dès l'accomplissement de la dernière mesure de publicité (affichage en Mairie et insertion dans un journal diffusé dans le département).

2014-121 Modification délibération du 23 octobre 2014/Cession foncière FAM/Echange foncier La Chataigneraie

Rapporteur : **M. MOYON, Adjoint à l'Urbanisme**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité avec six abstentions (M. MENARD, M. CLOUET, M. RIMBERT, Mme BRIAND, Mme GICQUEL et Mme LEROUX-GUILLE) :

Valide les nouvelles superficies comme présentées ci-dessus, portant sur la cession foncière auprès du FAM et l'échange foncier avec l'association hospitalière Saint-Martin.

Approuve également que ce dernier aura lieu sans soulte, les terrains échangés ayant une même valeur de 1 500 euros.

TECHNIQUES

2014-122 Présentation du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable

Rapporteur : **M. LONGATTE, 1^{er} Adjoint délégué à la voirie**

Le Conseil Municipal, :

Prend acte du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, établi par Atlantic' Eau.

2014-123 Convention partenariat GRDF/Mise en place de compteurs communicants

Rapporteur : **M. LONGATTE, 1^{er} Adjoint délégué à la voirie**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte les termes de cette convention de partenariat,

Autorise Mme Le Maire à signer ladite convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé relève en hauteur et à compléter le moment venu les annexes.

ENFANCE-JEUNESSE

2014-124 Renouvellement Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017/CAF

Rapporteur : **Mme MAHE, Adjointe à l'enfance-jeunesse**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité avec six abstentions (M. MENARD, M. CLOUET, M. RIMBERT, Mme BRIAND, Mme GICQUEL et Mme LEROUX-GUILLE) :

Accepte la convention du Contrat Enfance Jeunesse qui définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Contrat « Enfance et Jeunesse ».

Autorise Mme Le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017.

2014-125 Adoption du Projet Educatif Territorial (PEDT)

Rapporteur : **Mme MAHE, Adjointe à l'enfance-jeunesse**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité avec six abstentions (M. MENARD, M. CLOUET, M. RIMBERT, Mme BRIAND, Mme GICQUEL et Mme LEROUX-GUILLE) :

Adopte le Projet Educatif Territorial (PEDT) comme présenté.

2014-126 Convention Aide Spécifique Rythmes Educatifs (ASRE)/CAF

Rapporteur : **Mme MAHE, Adjointe à l'enfance-jeunesse**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité avec cinq abstentions (M. MENARD, M. CLOUET, M. RIMBERT, Mme BRIAND et Mme LEROUX-GUILLE) :
Autorise Mme Le Maire à signer la convention

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55

Le Maire

D. Cornet

Danielle CORNET

